

## 50° Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie

## Paris - République française

A l'invitation de la Présidente de l'Assemblée nationale, Mme **Yaël Braun-Pivet** et du Président du Sénat, M. **Gérard Larcher**, plus d'une soixantaine de sections provenant des quatre régions de l'APF ont participé à la 50<sup>e</sup> Session de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie, du 9 au 13 juillet 2025, à Paris.

Ce sont également 25<sup>1</sup> sections provenant de la Région Europe qui ont fait le déplacement pour participer aux différentes réunions d'instance de l'APF.

Dans le cadre de ces réunions, les membres de notre région ont porté cinq résolutions pour adoption lors de la Plénière qui se tenait les 12 et 13 juillet à l'Assemblée nationale française. Parmi celles-ci, il y a :

- Madame Amélia Lakrafi, (France) Déléguée générale, a présenté la résolution sur la candidature de l'APF en qualité d'observateur de l'ONU;
- Madame Nadia El Yousfi (Belgique) a présenté la résolution sur la protection des lanceurs d'alerte :
- Monsieur Carlos Sommaruga (Suisse) a présenté la résolution sur la restitution des biens culturels spoliés durant la colonisation;
- Madame Viviane Teitelbaum (Belgique) a présenté la résolution sur l'apartheid fondé sur le sexe ou le genre;
- Madame Sophie Mete (France) a présenté la résolution sur l'interruption volontaire de grossesse;

Lors du débat général qui portait sur la thématique - *la Francophonie, une ancre dans un monde en crise* – les sections étaient amenées à aborder de nombreuses questions cruciales, parmi lesquelles :

- Comment maintenir un multilatéralisme effectif face au retour brutal des rapports de force ?
- Quel rôle pour les puissances émergentes dans la redéfinition des équilibres régionaux ?

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Albanie, Andorre, Arménie, Belgique/Communauté française/Wallonie-Bruxelles, Bulgarie, Catalogne, Chypre, France, Géorgie, Grèce, Hongrie, Jersey, Jura, Luxembourg, Macédoine du Nord, Moldavie, Monaco, Monténégro, Pologne, Roumanie, Sarre, Serbie, Suisse, Valais, Vaud.



- Quelle place pour les espaces de dialogue et de solidarité comme la Francophonie dans le développement de ce nouvel ordre mondial?
- Comment ériger la Francophonie en rempart face à l'isolement et au repli identitaire, et l'affirmer comme une voix singulière pour refonder les bases d'une solidarité internationale plus juste et plus humaine?
- Comment permettre à la Francophonie d'émerger comme une ancre stabilisatrice et un pôle de convergence au cœur d'un monde marqué par la polarisation et la défiance généralisée?

Les sections européennes ayant pris part aux débats, par ordre de passage, sont listées comme suit: Mme Dieyenaba Diop pour la France, Mme Armelle Gysen pour la Belgique /Communauté française/Wallonie-Bruxelles; M. Marc Magallon pour Andorre; M. Nicolas Walder pour la Suisse; M. Ypsilantis Vasileios pour la Grèce; M. Sorin Cimpeanu pour la Roumanie; Mme Beti Stamenkoska-Trajkoska pour la Macédoine du Nord; Mme Katalin Csobor pour la Hongrie ; M. Kazimierz Michal Ujazdowki pour la Pologne ; Mme Hélène Miles pour Jersey; Mme Elisaveta Belobradova pour la Bulgarie; M. Gilles Baum pour le Luxembourg; Mme Marine Hugonnet Grisoul pour Monaco; M. Pierre-André Comte pour le Jura; Mme Jadranka Jovanovic pour la Serbie.

En fin de Session, à la suite de la motion de remerciement présentée par Mme Angela Vojinovic, Présidente de la section du Monténégro, les dates du prochain Bureau de l'APF ont été arrêtées. Il se tiendra à Podgorica (Monténégro), les 30 et 31 janvier 2026.